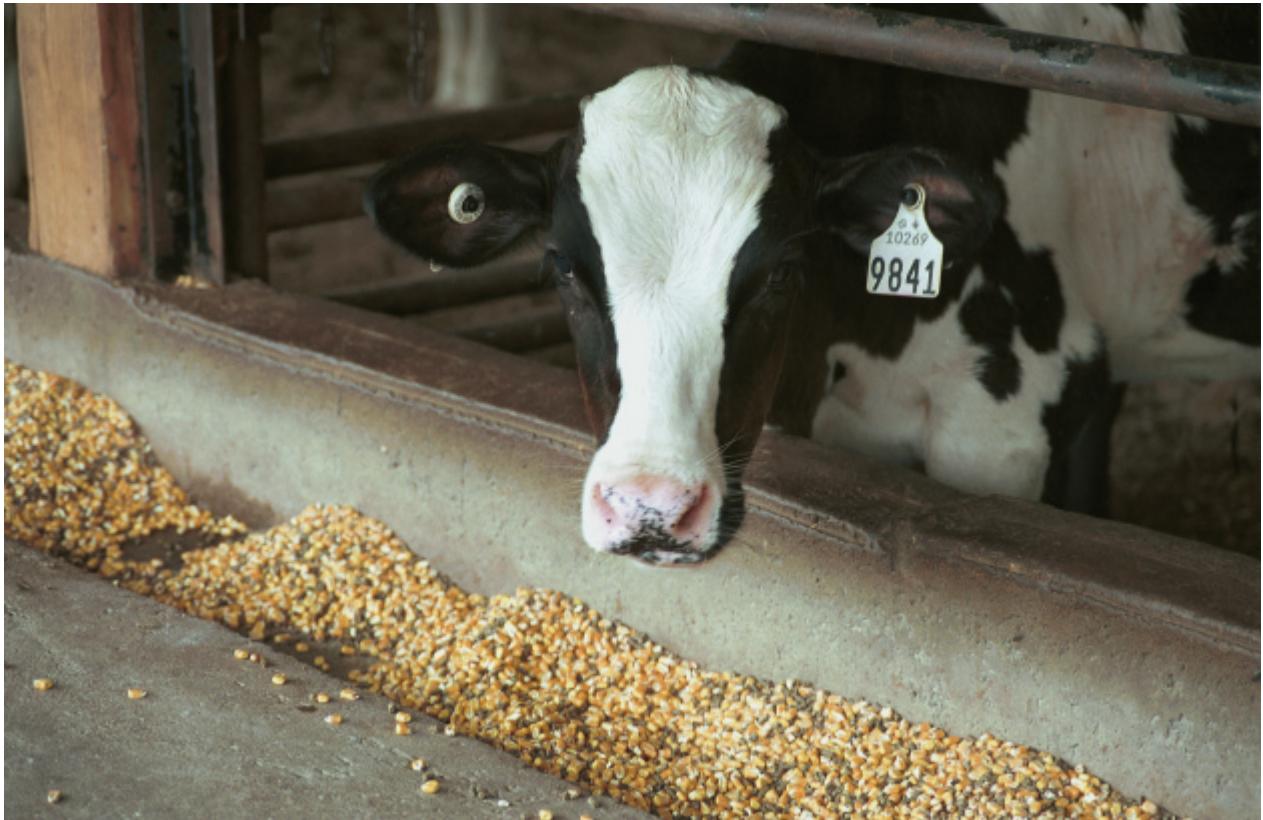


# Étude sur le coût de production des veaux de grain en 2008 au Québec



## Synthèse des résultats Mars 2010

5935, rue Saint-Georges, bureau 330, Lévis (Québec) G6V 4K8  
Téléphone : 418 833-2515 \* Télécopie : 418 833-9125  
Sans frais : 1 877 833-2515 Courriel : [cecpa@cecpa.qc.ca](mailto:cecpa@cecpa.qc.ca)



**Responsable de l'étude de coût de production**  
Charles Fortier, agronome

**Rédaction**  
Francis Goulet, agronome  
Jean-Pierre Lachapelle, agronome  
Jean-Marc Lafrance, directeur général

**Édition**  
Lorraine Carrier, technicienne en administration

**Photos**  
Couverture : Éric Labonté, MAPAQ

## Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Résultats techniques.....	5
3. Résultats économiques.....	8
3.1 Bilan.....	8
3.2 Coût de production.....	10

## Liste des tableaux

Tableau 1: Caractéristiques du troupeau et des bâtiments.....	5
Tableau 2: Résultats moyens des élevages en 2008.....	6
Tableau 3: Aliments consommés par équivalent-veau de grain produit.....	7
Tableau 4: Heures travaillées par atelier et par catégorie de travailleur.....	7
Tableau 5: Heures travaillées par équivalent-veau et par atelier .....	7
Tableau 6: Bilan au coût d'acquisition amorti au 31 décembre 2008.....	9
Tableau 7: Coût de production des veaux de grain en 2008.....	11
Tableau 8: Coût de production détaillé des veaux de grain en 2008.....	12

## 1. INTRODUCTION

Ce document fait la synthèse des résultats provenant de l'étude des coûts de production réalisée dans le cadre de l'application du programme ASRA pour le secteur veaux de grain, et portant sur l'année 2008. Cette étude, disponible sur Internet à l'adresse suivante [www.cecpta.qc.ca](http://www.cecpta.qc.ca), a été réalisée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), entre octobre 2008 et décembre 2009.

Afin de définir la population éligible à l'étude des coûts de production, le profil du secteur veaux de grain a été établi. Les données obtenues de La Financière agricole du Québec montrent que 147<sup>1</sup> entreprises de veaux de grain étaient en opération au Québec en 2007. Ces entreprises étaient principalement situées dans deux régions administratives, soit la *Montérégie* (46 %) et le *Centre-du-Québec* (32 %).

Pour respecter le profil du secteur de la production de veaux de grain, et selon les critères de spécialisation et d'uniformisation définis dans le cahier de méthodologie, l'étude des coûts de production a été réalisée auprès des entreprises qui produisaient entre 300 et 1 500 veaux de grain annuellement.

Parmi les 104 entreprises contactées lors de la pré-enquête téléphonique, il a été établi que 64 d'entre elles correspondaient à la taille visée pour

l'étude de coûts de production des veaux de grain 2008. Après application des critères d'éligibilité, la population visée a été réduite à 45 entreprises, dont 33 constitueront l'échantillon final. Les données techniques, économiques et financières de l'année 2008 de ces entreprises ont été compilées.

L'étude de coûts de production a été réalisée en respectant les règles de méthodologie prescrites qui prévoient, notamment, des conditions normales de production en ce qui concerne la mortalité des animaux et les rendements des cultures. À cet effet, des ajustements liés aux effets climatiques ont été apportés au coût de production des veaux de grain, afin de refléter une saison de récolte normale de production. Les rendements réels obtenus pour les cultures associées des entreprises enquêtées ont été remplacés par leurs rendements probables, tels que calculés par la Financière agricole dans le cadre du Programme d'assurance récolte (ASREC). Ces ajustements ont été réalisés ferme par ferme, conformément aux normes du programme ASRA, selon lesquelles les risques climatiques ne sont pas couverts par ce programme.

De plus, des corrections statistiques ont été effectuées. Ce type de correction ne concerne que certaines déclarations non appuyées par des pièces justificatives et pour lesquelles des écarts significatifs inexplicables sont constatés lorsqu'elles sont comparées aux données semblables des autres entreprises.

---

<sup>1</sup> Aux fins des études de coût de production, les entreprises liées, soit par la propriété ou par le partage de facteurs de production, ainsi que les entreprises indissociables, sont fusionnées. Après fusion, il est demeuré 136 entreprises combinées.

## 2. RÉSULTATS TECHNIQUES

*La production de veaux de grain s'effectue en 2 étapes distinctes : le démarrage et l'engraissement. La partie démarrage s'étend de la naissance au sevrage, de 0 à 6 semaines environ, soit d'un poids d'environ 50 à 100 kg. Les veaux en démarrage sont logés dans des bâtiments spécifiques et reçoivent une alimentation particulière, incluant des aliments d'allaitement. La deuxième étape est l'engraissement, du sevrage (ou de l'achat de veaux sevrés) jusqu'au poids d'abattage, soit environ 294 kg. Certaines entreprises n'effectuent que l'opération d'engraissement et achètent donc des veaux sevrés. Ces entreprises sont appelées des « finisseurs ». Celles qui effectuent les 2 étapes de production sont des « démarreurs-finisseurs ». Dans l'échantillon final de 33 entreprises, 10 sont des finisseurs seulement alors que les 23 autres sont des démarreurs-finisseurs.*

*Les résultats démarrage-engraissement dans les tableaux suivants ne sont donc pas une simple addition des deux étapes de production. À titre d'exemple, la poudre de lait par veau produit correspond à l'ensemble du lait consommé, divisé par l'ensemble des veaux produits, incluant ceux qui ont été achetés sevrés.*

La moyenne des entreprises enquêtées compte un inventaire journalier de 72 veaux en démarrage et 263 veaux en engrissement, pour un taux d'occupation de 76 %. Le tableau 1 présente les principales caractéristiques du troupeau et des bâtiments, alors que le tableau 2 regroupe la moyenne des résultats d'élevage en 2008.

Tableau 1: CARACTÉRISTIQUES DU TROUPEAU ET DES BÂTIMENTS

	Démarrage	Engrissement	Démarrage engrissement*
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>33</b>
Superficie des étables, pi <sup>2</sup> /place	29	33	32
Capacité des étables, places	113	327	440
Inventaire moyen journalier, têtes	72	263	335
Taux d'occupation, %	64	80	76
Superficie en plancher latté, %	40	42	39

\* Les deux ateliers combinés.

Tableau 2: RÉSULTATS MOYENS DES ÉLEVAGES EN 2008

	Démarrage	Engrissement	Démarrage engrissement*
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>33</b>
<b>Veaux produits, têtes</b>	<b>461</b>	<b>682</b>	<b>682</b>
Poids moyen d'entrée, kg	55,5	95,9	71
Poids moyen de sortie, kg	95,6	294,0	294
<b>Gain moyen (équivalent-veau), kg/tête</b>	<b>40,1</b>	<b>198,1</b>	<b>222,7</b>
Rendement carcasse**, %		54,6	
Durée d'élevage, jours	56	138	170
Gain journalier, kg/jour	0,72	1,43	1,31
Taux de mortalité, %	2,5	4,8	6,0
<b>Rotation des élevages, nombre/an</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>2,14</b>

\* Les deux ateliers combinés.

\*\* Poids de carcasse chaude, sans peau.

En moyenne, les entreprises produisent 682 veaux par an avec un gain moyen de 222,7 kg, permettant d'atteindre un poids de sortie de 294 kg en 170 jours.

### Cultures

Les entreprises de veaux de grain enquêtées possèdent en moyenne 78,9 ha dont 56,2 ha cultivables, 20,7 ha boisés et 2,0 ha liés à l'emplacement des bâtiments. Elles en cultivent 76,2 dont 51,6 ha sont détenus en pleine propriété et 24,6 ha en location. Ainsi, 4,6 des 61,5 ha cultivables possédés par ces entreprises sont loués à d'autres entreprises.

Le maïs-grain occupe la majorité des superficies cultivées par les entreprises, avec une moyenne de 38,5 ha; la production de soya suit avec 21 ha. La plus grande part du

maïs-grain produit est consommée par les veaux, sous forme de maïs sec ou humide. En fait, près de 50 % du maïs-grain (sous forme sèche ou humide) consommé par les veaux est produit sur les entreprises.

### Alimentation

Le tableau 3 présente les aliments consommés par équivalent-veau produit. Il faut remarquer que la poudre de lait et la moulée à veaux sont des aliments de démarrage et ne concernent pas les veaux achetés sevrés. Cela crée donc une distorsion dans l'appréciation des résultats techniques, puisque la quantité d'aliments consommés est divisée par la totalité des équivalents-veaux produits.

Le maïs (sec ou humide) constitue 75 % de l'alimentation des veaux. Cette ration à base de maïs est complétée par des suppléments protéiques commerciaux.

**Tableau 3: ALIMENTS CONSOMMÉS PAR ÉQUIVALENT-VEAU DE GRAIN PRODUIT**

Aliments	kg/équivalent-veau
Poudre de lait	16,5
Moulée à veaux	8,3
Supplément protéique	182,0
Maïs total consommé (86 % m.s.)	646,0
<b>Total aliments</b>	<b>853,0</b>
Ratio maïs (base sec)/supplément	3,54
Taux de conversion alimentaire globale	3,79

### Temps de travail

Les entreprises de veaux de grain ont consacré en moyenne 4580 heures aux activités *Veaux* et *Cultures* (tableau 4), dont 3 945 heures dans l'atelier *Veaux* et 635 heures dans l'atelier *Cultures*.

**Tableau 4: HEURES TRAVAILLÉES PAR ATELIER ET PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEUR**

	Veaux de grain et cultures associées			Autres productions	Travail extérieur	Heures totales
	Veaux	Cultures	Total			
Exploitant 1	2 233	324	2 557	174	443	3 174
Exploitant 2 et +	191	48	239	8	200	447
Famille 1*	823	90	913	104	386	1 403
Famille 2**	446	101	548	34	105	686
Salariés	251	72	323	85	9	417
<b>Total</b>	<b>3 945</b>	<b>635</b>	<b>4 580</b>	<b>405</b>	<b>1 143</b>	<b>6 128</b>

\* Conjoint(e).

\*\* Membres de la famille et travailleurs bénévoles.

Les exploitants (exploitant 1, exploitant 2 et plus) ont effectué 2796 heures de travail sur l'entreprise, soit 61 % du temps de travail associé à la production de veaux de grain et aux cultures associées. La famille a effectué 32 % des heures travaillées et les salariés le 7 % restant. Ces derniers ont bénéficié d'un taux horaire moyen de 11,29 \$ (incluant déductions, avantages sociaux et CSST).

**Tableau 5: HEURES TRAVAILLÉES PAR ÉQUIVALENT-VEAU ET PAR ATELIER**

Heures travaillées	Veaux	Cultures	Total
Par atelier	3 945	635	4 580
Par équivalent-veau*	5,78	0,93	6,7

\* Obtenu en divisant les heures travaillées par atelier par 682 veaux produits.

Le tableau 5 indique que la production d'un équivalent-veau et ses cultures associées nécessite en moyenne 6,7 heures. Les 33 entreprises retenues dans le calcul du coût de production comptent 38 exploitants. Parmi ceux-ci, les 13 exploitants travaillant à temps plein sur leur entreprise ont été retenus pour établir l'étalement, soit le nombre d'heures correspondant à un exploitant à temps plein. Dans le cas de la production de veaux de grain, cet étalement s'établit à 2 997 heures par exploitant. Par ailleurs pour chacun des 25 autres exploitants, un équivalent-exploitant à temps plein a été calculé à partir de cet étalement.

L'ensemble des résultats montre qu'une entreprise de veaux de grain occupe 0,922 exploitant par année. Toutefois, comme le nombre d'heures de travail des exploitants a fait l'objet d'une correction statistique, tel que mentionné dans l'introduction, le nombre d'exploitants par entreprise a été ajusté à 0,939.

### 3. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

#### 3.1 Bilan

Le tableau 6 présente le bilan au coût amorti, reconstitué<sup>2</sup> au 31 décembre 2008. Le bilan de l'entreprise globale y est présenté, de même que le bilan relatif aux veaux de grain et aux cultures associées. En plus des actifs associés aux veaux et aux cultures associées, le bilan de l'entreprise globale inclut les actifs personnels (p. ex. la maison), ainsi que ceux reliés à d'autres productions. La colonne à l'extrême droite présente le bilan par équivalent-veau produit.

Ce bilan au 31 décembre 2008 indique que l'actif relatif aux veaux et cultures associées s'élève à 837 064 \$. De ce montant, près de 35 % est constitué d'actif à court terme, alors que les bâtiments et le fonds de terre en représentent près de 50 %. Par ailleurs, le bilan montre que l'endettement moyen des entreprises équivaut à 59 % de l'actif. Plus du tiers des emprunts sont attribuables aux dettes à court terme (marge de crédit et comptes fournisseurs).

<sup>2</sup> Le bilan a été reconstitué puisque plusieurs entreprises opèrent avec des années financières différentes de l'année civile.

**Tableau 6: BILAN AU COÛT D'ACQUISITION AMORTI AU 31 DÉCEMBRE 2008**

	Entreprise globale	Veaux et cultures	
	\$	\$	\$/équivalent- veau*
<b>Actif</b>			
Encaisse	7 499	7 422	11
Comptes à recevoir	57 621	57 038	84
Veaux	135 931	135 931	199
Aliments et cultures	78 213	78 213	115
Autres inventaires	20 169	12 339	18
<b>Total court terme</b>	<b>299 432</b>	<b>290 943</b>	<b>427</b>
Fonds de terre	217 415	198 151	291
Bâtiments	211 756	197 354	289
Machinerie et équipements	82 398	75 614	111
Matériel roulant	78 470	67 441	99
Placements	8 561	7 561	11
Résidence et personnel	53 108	0	0
<b>Total moyen et long terme</b>	<b>651 709</b>	<b>546 121</b>	<b>801</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>951 141</b>	<b>837 064</b>	<b>1 227</b>
<b>Passif</b>			
Marge de crédit/paiement anticipé	147 963	140 156	205
Comptes fournisseurs	31 299	29 597	43
Emprunts à long terme	387 796	321 797	472
<b>Total passif</b>	<b>567 058</b>	<b>491 551</b>	<b>721</b>
<b>Avoir propre** total</b>	<b>384 084</b>	<b>345 513</b>	<b>507</b>
<b>TOTAL PASSIF ET AVOIR PROPRE</b>	<b>951 141</b>	<b>837 064</b>	<b>1 227</b>

\* Obtenu en divisant la valeur \$ (veaux et cultures) par 682 équivalents veaux produits.

\*\* Incluant le dû aux actionnaires, qui est traité comme avoir propre dans le cadre des études de coûts de production.

### 3.2 Coût de production

Le tableau 7 présente le coût de production des veaux de grain en 2008, incluant les ajustements climatiques et les corrections statistiques.

Le poste *Achats d'aliments* ne représente qu'une partie des coûts liés à l'alimentation des animaux, puisque les coûts relatifs au maïs-grain produit et consommé à la ferme sont répartis dans tous les postes impliqués dans les opérations culturales.

L'entreprise modèle a produit 682 équivalents-veaux de grain en 2008. Le coût de production total pour amener ces veaux au poids d'abattage a été de 591 372<sup>3</sup> \$, soit 867,08 \$/équivalent-veau ou 540,28 \$/100 kg (carcasse). Les charges variables représentent 80,3 % du coût de production total<sup>4</sup> comparativement à 5,8 % pour les charges fixes, 4,5 % pour l'amortissement, 7,1 % pour la rémunération de l'exploitant et 2,3 % pour la rémunération de l'avoir du propriétaire.

Le tableau 8 reprend les postes du tableau 7, en les fractionnant en plusieurs composantes.

---

<sup>3</sup> Ce montant exclut les frais de gestion des surplus assumés par les producteurs pour régulariser le marché. Les frais de gestion des surplus ont été déduits des revenus de ventes.

<sup>4</sup> Excluant les revenus de sous-produits.

**Tableau 7: COÛT DE PRODUCTION DES VEAUX DE GRAIN EN 2008**

**COÛTS PAR ENTREPRISE, PAR VEAU ET PAR 100 KG, INCLUANT LES AJUSTEMENTS CLIMATIQUES ET STATISTIQUES**

		\$/entreprise	\$/équivalent-veau*	\$/100 kg carcasse**
	<b>Charges variables</b>			
<b>1</b>	Achats de veaux	169 594	248,66	154,94
<b>2</b>	Intrants cultures	29 419	43,13	26,88
<b>3</b>	Achats d'aliments	144 155	211,36	131,70
<b>4</b>	Médicaments et vétérinaire	17 044	24,99	15,57
<b>5</b>	Approvisionnements	1 278	1,87	1,17
<b>6</b>	Litière	11 172	16,38	10,21
<b>7</b>	Frais d'achats et de ventes d'animaux	23 407	34,32	21,38
<b>8</b>	Électricité et chauffage	9 599	14,07	8,77
<b>9</b>	Entretien de la machinerie et des équipements	10 369	15,20	9,47
<b>10</b>	Carburant	8 845	12,97	8,08
<b>11</b>	Main-d'œuvre additionnelle (incluant la famille)	20 135	29,52	18,40
<b>12</b>	Cotisations d'ASRA veaux de grain	59 977	87,94	54,80
<b>13</b>	Cotisations ASRA cultures, d'ASREC et Agri-Stabilité	4 446	6,52	4,06
<b>14</b>	Travaux à forfait	18 289	26,82	16,71
<b>15</b>	Location de terre, bâtiments et machinerie	6 955	10,20	6,35
<b>16</b>	Intérêts sur emprunts à court terme	9 517	13,95	8,69
	<b>Total des charges variables</b>	<b>544 201</b>	<b>797,92</b>	<b>497,18</b>
	<b>Charges fixes</b>			
<b>17</b>	Entretien terre et bâtiments	6 945	10,18	6,34
<b>18</b>	Assurances	5 423	7,95	4,95
<b>19</b>	Taxes foncières	1 389	2,04	1,27
<b>20</b>	Intérêts sur emprunts à long terme	18 226	26,72	16,65
<b>21</b>	Autres frais	7 041	10,32	6,43
	<b>Total des charges fixes</b>	<b>39 023</b>	<b>57,22</b>	<b>35,65</b>
<b>22</b>	<b>Revenus de sous-produits</b>	<b>-86 000</b>	<b>-126,10</b>	<b>-78,57</b>
<b>23</b>	<b>Amortissements</b>	<b>30 226</b>	<b>44,32</b>	<b>27,61</b>
<b>24</b>	<b>Rémunération de l'exploitant</b>	<b>48 028</b>	<b>70,42</b>	<b>43,88</b>
<b>25</b>	<b>Rémunération de l'avoir du propriétaire</b>	<b>15 894</b>	<b>23,30</b>	<b>14,52</b>
	<b>Coût de production TOTAL</b>	<b>591 372</b>	<b>867,08</b>	<b>540,28</b>
<b>26</b>	<b>Revenus de ventes, Sans les frais de gestion des surplus</b>	<b>398 816</b>	<b>584,75</b>	<b>364,36</b>

\* Obtenu en divisant la valeur \$/entreprise par 682 équivalents veaux produits.

\*\* Obtenu en divisant la valeur \$/entreprise par 1 095, soit le nombre de 100 kg carcasse produits.

**Tableau 8: COÛT DE PRODUCTION DÉTAILLÉ DES VEAUX DE GRAIN EN 2008**

**INCLUANT LES AJUSTEMENTS CLIMATIQUES ET STATISTIQUES**

Charges variables	Nombre	kg/veau	\$/veau	\$/entreprise	\$/équivalent -veau*
<b>1 Achats de veaux</b>				\$	\$
Veaux non sevrés	473,3	55,47	129,98	61 517,30	
Veaux sevrés	306,1	95,72	211,30	108 076,60	
				<b>169 593,87</b>	<b>248,66</b>
<b>2 Intrants cultures</b>				\$	\$
Semences				11 366,88	
Fertilisants				12 010,37	
Pesticides				3 661,98	
Chaux				838,43	
Divers (cordes, plastiques, etc.)				853,27	
Frais de mise en marché - cultures				688,13	
				<b>29 419,07</b>	<b>43,13</b>
<b>3 Achats d'aliments</b>	kg	kg/veau	\$/kg	\$	\$
Poudre de lait	11 264	16,52	2,471	27 828,08	
Maïs-grain acheté	225 762	331,02	0,234	52 851,34	
ajustement climatique - achats de maïs-grain	-2 649	-3,88		<b>-246,39</b>	
Maïs-grain produit et consommé**	214 769	314,90	0,200		
ajustement climatique - maïs produit et consommé	2 649	3,88			
Supplément protéique	124 442	182,46	0,492	61 168,10	
Moulée	5 675	8,32	0,370	2 097,96	
Autres aliments				456,14	
				<b>144 155,23</b>	<b>211,36</b>
<b>4 Médicaments et vétérinaire</b>				\$	\$
Médicaments et vétérinaire				17 043,89	
				<b>17 043,89</b>	<b>24,99</b>
<b>5 Approvisionnements</b>				\$	
Identifiants ATQ				1 110,88	
Divers produits sanitaires				167,53	
				<b>1 278,41</b>	<b>1,87</b>
<b>6 Litière</b>				\$	\$
Bran de scie				10 660,10	
Paille				512,24	
				<b>11 172,34</b>	<b>16,38</b>

\* Obtenu en divisant \$/entreprise par 682 équivalents-veau.

\*\* Le maïs-grain humide a été ramené sur base sèche, soit 86 % m.s.

		Nombre	\$/unité	\$	\$
7	<b>Frais d'achats et de ventes d'animaux</b>				
	Transport à l'achat	386,6	8,35	3 227,81	
	Commission à l'achat	406,1	4,40	1 785,75	
	Transport à la vente	455,3	14,45	6 580,70	
	Commission et frais de rassemblement	678,2	2,55	1 730,84	
	Frais de classement	678,2	0,70	476,26	
	Garantie de paiement	678,2	0,65	437,67	
	Mise en marché	678,2	5,50	3 730,62	
	Plan conjoint	678,2	2,00	1 356,53	
	Promotion	678,2	5,00	3 391,32	
	Recherche et développement	678,2	0,25	169,57	
	Frais de condamnation			354,85	
	Plan conjoint - contribution par entreprise			165,00	
				<b>23 406,92</b>	<b>34,32</b>
8	<b>Électricité et chauffage</b>			\$	\$
	Électricité			4 810,92	
	Propane et gaz naturel - étable			3 755,77	
	Propane et gaz naturel - cultures			1 008,24	
	ajustement climatique - séchage maïs-grain			23,92	
				<b>9 598,84</b>	<b>14,07</b>
9	<b>Entretien de la machinerie et des équipements</b>			\$	\$
	Matériel roulant			5 093,00	
	Machinerie et équipements			5 276,40	
				<b>10 369,40</b>	<b>15,20</b>
10	<b>Carburant</b>			\$	\$
	Essence et diesel blanc			3 361,00	
	correcti on statistique - déplacements déclarés			-203,00	
	Diesel coloré			5 686,64	
				<b>8 844,64</b>	<b>12,97</b>
11	<b>Main-d'œuvre additionnelle</b>	Heures	\$/heure	\$	\$
	Main-d'œuvre salariée	323	11,29	3 647,70	
	Famille	1 461	11,29	16 487,08	
				<b>20 134,77</b>	<b>29,52</b>
12	<b>Cotisations d'ASRA veaux de grain</b>	Nombre	\$/unité	\$	\$
	ASRA Veaux de grain	649,5	92,34	59 977,05	
				<b>59 977,05</b>	<b>87,94</b>

Cotisations ASRA cultures, d'ASREC et Agri-stabilité		ha	\$/ha	\$	\$
13	ASRA cultures				
	Céréales	9,29	121,65	1 130,24	
	Maïs-grain	36,63	77,72	2 846,91	
	Soya	18,00	14,05	252,86	
	Contribution Agri-stabilité			216,03	
	ASREC cultures			1 306,53	
	ajustement climatique-ASREC cultures			-1 306,53	
				4 446,03	6,52
14	Travaux à forfait			\$	\$
	Disposition des lisiers			3 156,89	
	Travaux à forfait - veaux			6 148,52	
	Travaux à forfait - cultures			9 017,77	
	ajustement climatique-séchage maïs-grain			-34,35	
				18 288,83	26,82
15	Location de terre, bâtiments et machinerie	ha	\$/ha	\$	\$
	Terre	21,71	192,70	4 184,10	
	Bâtiments			1 237,56	
	Machinerie et véhicules			1 533,54	
				6 955,19	10,20
16	Intérêts sur emprunts à court terme			\$	\$
	Marge de crédit et comptes fournisseurs			7 974,67	
	Frais bancaires			1 542,02	
				9 516,69	13,95
Charges fixes				\$/entreprise	\$/équivalent-veau
17	Entretien terre et bâtiments			\$	\$
	Fonds de terre			1 351,53	
	Bâtiments			5 592,98	
				6 944,51	10,18
18	Assurances			\$	\$
	Machinerie			547,89	
	Bâtiments			2 423,49	
	Animaux			898,98	
	Autres assurances			876,84	
	Véhicules			696,64	
	correction statistique - déplacements déclarés			-21,09	
				5 422,75	7,95

\* Obtenu en divisant la valeur \$ (veaux et cultures) par 682 équivalents veaux produits.

<b>19 Taxes foncières</b>			<b>\$</b>	<b>\$</b>
Taxes foncières municipales et scolaires			1 388,99	
			<b>1 388,99</b>	<b>2,04</b>
<b>20 Intérêts sur emprunts à long terme</b>			<b>\$</b>	<b>\$</b>
Intérêts sur emprunts à long terme			19 245,93	
(-) moins rabais d'intérêt et ristournes			-1 020,36	
			<b>18 225,56</b>	<b>26,72</b>
<b>21 Autres frais</b>			<b>\$</b>	<b>\$</b>
Fournitures de bureau			493,70	
Téléphone			1 161,65	
Honoraires professionnels			2 444,18	
Formation			61,26	
Permis, immatriculation			479,88	
Cotisations			1 738,24	
Récupération des animaux morts			212,15	
Fournitures diverses			450,30	
			<b>7 041,36</b>	<b>10,32</b>
<b>22 Revenus de sous-produits</b>	<b>Nombre</b>	<b>kg</b>	<b>\$/unité</b>	<b>\$</b>
Ventes veaux sevrés	50,8	208,6	338,47	-17 192,12
Prime sur les prix de vente	43,9		84,39	-3 702,93
<b>Ventes de cultures</b>		<b>kg</b>	<b>\$/kg</b>	<b>\$</b>
Céréales		-22 531	0,28	-6 315,98
ajustement climatique - ventes céréales		-1 149		-255,27
Maïs-grain		-76 090	0,25	-18 727,21
ajustement climatique - ventes maïs-grain		1 714		1 259,50
Soya		-54 064	0,46	-24 622,60
ajustement climatique - ventes soya		1 732		839,07
Autres cultures				-233,33
Foin et pâture				-2 945,73
Paille				-770,85
<b>Autres revenus</b>				
Location de terre et machinerie				-1 597,32
Forfait veaux				-648,39
Forfait cultures et autres				-2 165,44
Revenus bancaires, subventions, ristournes				-443,28
ASRA Cultures				-1 731,18
ASREC Cultures				-1 052,41
Climatique - ajustement ASREC cultures				1 052,41
Agri-investissement				-6 746,97
				<b>-86 000,06</b>
				<b>-126,10</b>

23	<b>Amortissements</b>			\$	\$
	Machinerie, équipements et matériel roulant			18 948,59	
	correction statistique - déplacements déclarés			-101,27	
	Bâtiments			10 082,95	
	Drainage			1 295,97	
				30 226,24	44,32
24	<b>Rémunération de l'exploitant</b>	Nombre	\$/an	\$	\$
	Exploitant	0,922	51 167	47 178,06	
	correction statistique - heures déclarées	0,017	51 167	850,26	
				48 028,33	70,42
25	<b>Rémunération de l'avoir du propriétaire</b>	\$	%	\$	\$
	Avoir propre	345 513	4,60	15 893,61	
				15 893,61	23,30
	<b>Coût de production total</b>			591 372,50	867,08
26	<b>Revenus de ventes, sans les frais de gestion des surplus</b>	Nombre	kg	\$/kg	\$
	Veaux de grain assurables	649,5	159,8	4,03	417 957,96
	Veaux de grain (poids hors norme)	28,7	175,9	4,03	20 310,36
	Veaux de grain « hors-circuit »	3,8	165,3	3,43	2 162,45
	Moins frais de gestion des surplus			-41 614,62	
				398 816,15	584,75



5935, rue Saint-Georges, bureau 330, Lévis (Québec) G6V 4K8  
Téléphone : 418 833-2515 \* Télécopie : 418 833-9125  
Sans frais : 1 877 833-2515 Courriel : [cecpa@cecpa.qc.ca](mailto:cecpa@cecpa.qc.ca)

